

## 8.7 Le mélampyre linéaire

**Nom latin :** *Melampyrum lineare* Desr.

**Nom anglais :** Narrowleaf Cow-Wheat

Le mélampyre linéaire a été rapporté pour la première fois dans les bleuetières au Lac-Saint-Jean par Yarborough et Bhowmik en 1989. Il a été identifié dans 50 % des bleuetières de cette région au taux d'environ 3 % (Lapointe et Rochefort, 2001). Sur la Côte-Nord, depuis 2007-2008, on remarque une augmentation grandissante de la présence de cette plante dans les bleuetières alors qu'elle était anecdotique auparavant. Selon Agriculture et Agroalimentaire Canada, cette espèce se trouve aussi dans les bleuetières de l'Île-du-Prince-Édouard avec une occurrence annuelle, localisée et de pression élevée. Le mélampyre, quand il est présent en grand nombre dans une bleuetière, peut nuire aux opérations de récolte en demeurant coincé entre les dents des peignes.

### DESCRIPTION

Le mélampyre linéaire (*Melampyrum lineare* Desr.) est une plante herbacée annuelle ayant un système racinaire peu développé. Il s'arrache donc très facilement. Il possède une tige dressée pubérulente (poils fins et glanduleux) de 15 à 40 cm de hauteur, grêle et ramifiée dans la partie supérieure. Il fleurit pendant l'été et produit une fleur blanche ou jaunâtre de 8 à 12 mm de longueur. Le fruit est une capsule comprimée asymétrique contenant 1 à 4 graines.

Cette plante a la particularité d'être une hémiparasite, c'est-à-dire qu'elle parasite partiellement d'autres plantes. Le mélampyre croît généralement au travers des éricacées et très souvent en compagnie de *Danthonia spicata* (graminée adaptée aux milieux secs, connue sous le nom de danthonie à épi). On ne possède pas pour l'instant d'information sur les modalités du parasitisme de cette espèce. Les feuilles du mélampyre sécrètent un nectar qui attire les fourmis. Celles-ci confondent les graines de cette espèce avec leurs cocons et les transportent dans leur bouche et les enfouissent, ce qui favorise la dissémination de la plante dans les champs.

On rencontre cette plante dans les sols acides et secs (sablonneux ou tourbeux), faisant partie du sous-bois des forêts de conifères.

### LA PRÉVENTION

Le mélampyre est une plante qui se reproduit par graine. Toute méthode qui empêche la montée en graine ainsi que la dissémination et germination de ces dernières peut aider à diminuer sa propagation dans une bleuetière.

Lors des opérations culturales, il est donc important de nettoyer le matériel agricole avant de passer dans un autre champ. Cette mesure revêt une grande importance pour éviter le transport de graines ou de sol contenant des graines lors du déplacement des équipements.



**Figure 1. Plant de mélampyre linéaire**  
Source : Mason Brock, Wikimedia Commons

Sans le maîtriser complètement, un brûlage intense tous les deux ou trois cycles de production peut aider à diminuer la dissémination des graines du mélampyre dans la bleuetière bien que cela aurait des conséquences adverses sur la couche de matière organique.

### LA RÉPRESSION

Pour l'instant, il n'existe aucune méthode permettant de lutter efficacement contre le mélampyre dans les bleuetières. Toutefois, l'utilisation d'un paillis dense aide à maîtriser cette plante en empêchant la germination des graines.

#### Les herbicides

Le mélampyre est plus ou moins tolérant à l'hexazinone (VELPARMD et PRONONEMD). On observe une efficacité variable de ce produit dans les bleuetières. D'autres herbicides comme VENTURE I (Fluazifop-p-butyl) et ULTIM 75 DF + AGRAL 90 (Nicosulfuron/Rimsulfuron) affichent aussi une efficacité variable contre le mélampyre.

### RÉFÉRENCES

- Agriculture et Agroalimentaire Canada. 2008. *Profil de la culture du bleuët sauvage au Canada*. 66 p.
- Desjardins, È.-C. et R. Néron. 2010. *Guide d'identification des alliés et ennemis du bleuët nain : Insectes, maladies et végétaux*. Centre de recherche Les Buissons. 273 p.
- Lapointe, L. et L. Rochefort. 2001. *Weed survey of lowbush blueberry fields in Saguenay–Lac-Saint-Jean, Québec, following eight years of herbicide application*. Can. J. Plant Sci. 81: 471-478.
- MAANB. 1999. *Guide pour la répression des mauvaises herbes dans les cultures du bleuët nain au Canada atlantique*. Comité consultatif sur les cultures de petits fruits des provinces de l'Atlantique. No ACC 1014. [En ligne]. [www.gnb.ca/0171/10/0171100020-f.asp#Table1](http://www.gnb.ca/0171/10/0171100020-f.asp#Table1) (Page consultée le 15 septembre 2010).
- Marie-Victorin, Frère. 1964. *Flore laurentienne*. Deuxième édition. Les Presses de l'Université de Montréal. 925 p.
- McCully, K. et K. Jensen. 2005. *Guide de lutte intégrée contre les mauvaises herbes dans les bleuetières*. Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick. 26 p.
- Yarborough, D.E. et P.C. Bhowmik. 1989. *Effect of hexazinone on weed populations and lowbush blueberries in Maine*. Acta Hortic. 241: 344-349.
- Yarborough, D., M. Peronto et J. Collins. 2001. *Integrated crop management field scouting guide for lowbush blueberries*. Fact Sheet No. 204. The University of Maine. Cooperative Extension. [En ligne]. <http://umaine.edu/blueberries/factsheets/production/integrated-crop-managment-field-scouting-guide-for-lowbush-blueberries/> (Page consultée le 15 septembre 2010).

#### RÉDACTION 2010

Gaétan Pierre, agronome, conseiller, Club agroenvironnemental Côte-Nord, Forestville

#### COLLABORATION

Laurier Tremblay, agronome, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Bergeronnes